

**AVIS AU REPRÉSENTANT LÉGAL DE LA PERSONNE
MISE SOUS GARDE EN ÉTABLISSEMENT
(RLRQ, c. P-38.001, art. 19.)**

Dossier : _____
Nom, Prénom : _____
Date de naissance : _____ ☐ F ☐ M
AAAA-MM-JJ
NAM : _____ Exp. _____
AAAA-MM
Nom de la mère : _____

Contexte de la garde en établissement

Type de garde en établissement : ☐ Garde préventive ☐ Garde provisoire ☐ Garde autorisée

Date de l'ordonnance rendue par le tribunal :

Année	Mois	Jour

Nom du représentant légal : _____

Conformément à l'article 19 de la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui, nous vous avisons de ce qui suit :

■ Un médecin a décidé de mettre sous garde préventive la personne que vous représentez

Prise en charge de la personne par l'établissement :	Année	Mois	Jour	Heure
Confirmation de la garde préventive par le médecin le :	Année	Mois	Jour	Heure

■ Il est nécessaire de maintenir la garde autorisée de la personne que vous représentez à la suite d'un examen psychiatrique

Date de l'examen psychiatrique périodique permettant de conclure à la nécessité de maintenir la garde autorisée de la personne :	Année	Mois	Jour
Prochain examen périodique prévu le :	Année	Mois	Jour

■ Requête présentée au Tribunal administratif du Québec

Une requête visant à contester la garde en établissement de la personne a été déposée au Tribunal administratif du Québec le :	Année	Mois	Jour
☐ Par la personne visée ☐ Par le représentant légal ☐ Par la personne qui démontre un intérêt particulier envers celle-ci			

Signature du représentant de l'établissement	Année	Mois	Jour
Coordonnées du représentant de l'établissement			

***Le formulaire dûment rempli doit être remis au représentant légal.
Une copie du formulaire doit être versée au dossier de l'usager.***